

† *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* †

INITIATIVE OFFICIELLE DE L'EJCSK

# Cantiques EJCSK

*Ensemble, portons nos cantiques au monde*

[Cantiques-ejcsk.com](http://Cantiques-ejcsk.com)

*Comment ça marche, et comment vous pouvez participer*

DOCUMENT OFFICIEL · COMITÉ CANTIQUES EJCSK



## Le cadre

*Par décision du Chef Spirituel (note n°073/EJCSK/CS/01/CPE/12-CM3/2024 du 19 août 2024), un comité a été désigné pour préserver, numériser, enregistrer et diffuser les cantiques de l'Église Kimbanguiste sur les plateformes numériques.*

**Cantiques-ejcsk.com** est l'outil mis en place pour permettre à toute l'assemblée de participer à cette mission.

La distribution est **entièrement gratuite**, et l'intégralité des revenus générés par les cantiques sur les plateformes est **reversée au Chef Spirituel**.

# Comment vous pouvez participer

---

Sur le site, vous pouvez nous soumettre trois types de contenus :

- ✦ **Des liens YouTube** — un lien pour un titre, plusieurs pour un album.
- ✦ **Des fichiers via WeTransfer** — un fichier pour un titre, un dossier complet pour un album.
- ✦ **Une demande simple** — si vous avez juste l'idée, le nom d'un cantique ou d'un morceau que vous aimeriez voir mis en ligne, dites-le-nous.

## Cas particulier : album publié en une seule vidéo YouTube

Certains cantiques sont publiés sur YouTube sous forme d'une **seule vidéo longue** (souvent une heure ou plus), où plusieurs titres s'enchaînent, parfois entrecoupés d'extraits de magistères servant de transitions.

Si vous nous soumettez un tel lien, **nous reviendrons vers vous** pour vous demander les **timecodes précis** (début et fin) de chaque titre compris dans la vidéo. C'est indispensable pour que l'agrégateur puisse les distribuer comme pistes séparées sur les plateformes.

### EXEMPLE DE FORMAT ATTENDU

01. Titre du cantique 1 — 00:00 à 04:12
02. Titre du cantique 2 — 04:25 à 08:30
03. Titre du cantique 3 — 08:45 à 13:10

### IMPORTANT

**Laissez-nous toujours un numéro ou un email** au moment de la soumission. Sans coordonnées, on ne peut pas revenir vers vous, ni pour vous tenir informés, ni pour vous verser votre prime.

# À bien comprendre sur la rémunération

Ce n'est **pas un partage des revenus de streaming**. C'est une **prime unique**, versée par le comité, pour vous remercier de votre contribution.

- ✦ **Elle est unique** : un seul versement par soumission, pas de paiement mensuel ni récurrent.
- ✦ **Elle est versée uniquement** si la soumission est validée et publiée sur les plateformes.
- ✦ **Le montant dépend du type de soumission.**

## Le barème

### POUR UN TITRE

#### Demande simple

Titre signalé, non encore distribué

1 €

#### Lien YouTube exploitable

D'un titre non distribué

2 €

#### Fichier audio MP3 ou WAV

De qualité conforme, inédit

5 €

### POUR UN ALBUM

#### Liens YouTube de l'ensemble des titres

D'un album non distribué

10 €

#### Fichiers audio complets via WeTransfer

De qualité conforme et inédits

20 €

Aucune prime n'est due si :

- ✦ Le titre ou l'album est déjà présent sur les plateformes.
- ✦ La soumission est incomplète.
- ✦ Le contenu est refusé par les plateformes pour non-conformité.
- ✦ Le fichier ne respecte pas les critères de qualité.

*Le comité se réserve le droit de modifier ce barème à tout moment. La publication effective sur les plateformes est la seule condition de versement.*

## Comment ça se passe une fois que vous avez soumis

---

Quand on reçoit votre soumission, on la confie à notre **agrégateur**, le distributeur qui envoie la musique vers Spotify, Apple Music, Deezer, YouTube Music, Amazon Music et Tidal.

Comptez environ **4 semaines avant publication**. Ce délai n'est pas le nôtre, c'est celui des plateformes. C'est la norme dans l'industrie.

Si tout va bien, le titre sort, et votre prime vous est versée.

### Si le titre est refusé

Les raisons les plus courantes sont :

- ✦ La **qualité audio** n'est pas suffisante (saturation, bruit de fond, mixage faible).
- ✦ Un **silence de plus de 5 secondes** dans le morceau, motif de refus automatique.
- ✦ Le titre a déjà été **publié ailleurs**.

Dans ces cas-là, on ne peut rien forcer. Le refus vient de l'agrégateur. Si on a vos coordonnées, on vous prévient et on voit ensemble s'il y a moyen de reprendre le morceau proprement.

## Le comité Cantiques EJCSK

---

### Papa Bradley Diasivi-Muendo

Responsable de la distribution, de la gestion des droits, de la promotion et du marketing

### Maman Silvia Badibanga

Responsable de la formation musicale numérique et des événements

### Papa Ado Mavunia Massamba

Coordonnateur des opérations

---

*Le Chef Spirituel a invité tous les membres de l'Église à collaborer pleinement avec ce projet.*

*Merci à ceux qui ont déjà soumis, et merci à ceux qui vont le faire.*

*Vous participez à la **préservation et au rayonnement du patrimoine musical de l'Église.***



## Comité Cantiques EJCSK

INITIATIVE OFFICIELLE

---

[cantiques-ejcsk.com](http://cantiques-ejcsk.com) · [contact@cantiques-ejcsk.com](mailto:contact@cantiques-ejcsk.com)